



**13<sup>e</sup> CONGRÈS DES NATIONS UNIES  
POUR LA PRÉVENTION DU CRIME  
ET LA JUSTICE PÉNALE**  
Doha, 12–19 avril 2015



Pour information seulement — document sans caractère officiel

## **LE RÔLE DU PUBLIC DANS LE RENFORCEMENT DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ ET DE LA JUSTICE PÉNALE**

Pour faire face efficacement à la criminalité, les communautés doivent être consultées sur les problèmes qu'elles rencontrent et sur la manière dont elles peuvent les affronter. Impliquer le public présente aussi bien des défis que des opportunités mais peut néanmoins mener à une plus grande confiance envers le système de justice pénale.

Un nombre croissant d'États ont adopté des approches factuelles, consultatives et participatives de prévention et de réduction de la criminalité. Elles impliquent tous les secteurs de la société, y compris les organisations non gouvernementales, les universités et le secteur privé.

### **Les acteurs clefs dans la prévention du crime**

La police, en particulier, a un rôle clef à jouer dans la collaboration avec le public et les communautés afin de prévenir et de contrôler la criminalité. Des politiques orientées vers les communautés et des approches similaires encouragent les accords consultatifs et coopératifs entre la police et les citoyens. Par ailleurs, les tribunaux jouent un rôle important par le biais de la justice réparatrice. Les procureurs contribuent à la prévention du crime en envisageant d'autres alternatives aux poursuites. Des assistants juridiques, des avocats bénévoles et des volontaires facilitent l'accès à la justice à tous ceux qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat de la défense.

### **Le rôle des médias sociaux et de la technologie de communication**

Les outils de médiation sociale sont de plus en plus utilisés pour responsabiliser le public dans la prévention de la criminalité et dans les activités de justice pénale; il est probable qu'ils soient plus prédominants

dans le futur. Ils offrent un énorme potentiel pour un changement favorable, mais présentent également un défi pour la sécurité et la justice.

Le développement rapide des technologies d'information et de communication a affecté de manière radicale la façon dont les individus vivent, travaillent et interagissent. Les agences d'application de la loi à travers le monde ont rejoint le dialogue, en utilisant des plateformes de médias sociaux pour renforcer les relations entre les communautés et pour communiquer avec le public dans le cadre d'enquêtes. Il est devenu courant pour l'application de la loi d'utiliser les articles publics des médias sociaux sur un crime commis ou qui est en train d'être commis afin d'obtenir des informations directes et de première main sur une enquête.

### **La participation nationale et locale du public**

La participation de la communauté dans la prévention du crime et dans la justice pénale implique une collaboration active des nationaux et des organisations locales. Cette collaboration date de plusieurs années et a porté ses fruits dans plusieurs pays du monde. Les gouvernements se portent de plus en plus volontaires pour collaborer avec les communautés et les organisations de la société civile pour prévenir la criminalité et la violence pour leur niveau de compréhension des problèmes locaux et leur capacité à atteindre les couches les plus vulnérables et les plus exposées de la société. En fait, l'implication de la communauté constitue un élément essentiel de la prévention de la criminalité par le biais de toutes les formes de partenariat impliquant les municipalités, la police, les écoles, les services de santé et les services sociaux, et le secteur privé.

Les communautés peuvent s'impliquer dans le traitement, la réhabilitation et la réintégration des délinquants à travers des programmes de réinsertion

sociale. La surpopulation carcérale est un problème pour de nombreux pays et il y a un risque élevé de récidive dans le monde. Ainsi, les politiques et les mesures de réinsertion sociale et de réhabilitation des délinquants sont cruciales. Le partenariat et la collaboration avec les communautés, le secteur des affaires et les organisations non gouvernementales pour engager les ex-détenus sont indispensables pour réduire la récidive et pour les assister dans leur réinsertion sociale.

La politique communautaire tente de changer la relation entre la police et la communauté à l'aide de dialogue. Pour être efficace, elle doit répondre aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les minorités ethniques, les immigrants, les personnes déplacées et les réfugiés. Les approches comprennent les patrouilles à pied, la police de proximité, les conseils consultatifs, les ateliers dirigés par la police dans les écoles et les universités, et les activités spécialisées rassemblant la police et la communauté, en particulier les jeunes. Les postes de police pour les femmes ou bureaux des affaires féminines ont été mis en place dans certains pays pour améliorer les réponses face aux besoins particuliers des femmes victimes ou témoins de crimes.

Les services juridiques sont d'autant plus importants étant donné que c'est un élément essentiel d'un système judiciaire équitable, humain et efficace, basé sur l'état de droit.

La contribution d'un grand nombre de groupes communautaires fournissant différents types de services juridiques a permis d'appuyer le système. Au cours des dernières années, le rôle des assistants juridiques est de plus en plus reconnu, notamment dans les endroits où le nombre d'avocats ne répond pas aux besoins de la population. Leur rôle consiste à informer les suspects et les détenus de leurs droits et à les aider à se repérer dans le système judiciaire en le rendant plus accessible au grand public.

### **L'information du public à travers les médias**

Les professionnels du domaine des médias peuvent contribuer à une meilleure compréhension des

racines économiques et culturelles des crimes, en instruisant le public sur les stratégies de prévention de la criminalité et sur les moyens de reconnaître et de faire face aux facteurs de risque. Cependant, les médias peuvent également influencer négativement les perceptions sur la criminalité. Les reportages partiels et inexacts peuvent ne pas expliquer les causes sous-jacentes. Si les médias rapportent de façon exagérée les comportements violents dans une communauté, cela conduira les citoyens à exiger des mesures plus sévères.

### **Le rôle des victimes dans la prévention de la criminalité.**

Récemment, les victimes de délits peuvent tenir les délinquants responsables de leurs actes. Elles peuvent également s'impliquer aux réponses appropriées aux crimes, au renforcement de l'état de droit et de la responsabilité des systèmes de justice pénale et enfin dans l'accomplissement d'une réconciliation. Le fait de communiquer les vécus des victimes à travers les canaux tels que les enquêtes sur les victimes, les groupes d'études sur les impacts et les mécanismes de justice réparatrice peut également renforcer la prévention des crimes et la justice pénale.

La protection des victimes et des témoins de crimes est tout aussi cruciale. Ils sont souvent intimidés, menacés physiquement et, dans certains cas, tués. Pour arriver à des systèmes de justice pénale efficaces, les programmes de protection des victimes et des témoins doivent être renforcés.

### **La nécessité des lignes directrices des Nations Unies**

Compte tenu de plusieurs facteurs bloquant la participation générale du public à la prévention du crime et à la justice pénale, tels que le manque de connaissances sur les procédures participatives et le manque de confiance du public envers le gouvernement, le développement des lignes directrices des Nations Unies serait un outil utile pour aider les États et les autres acteurs dans ce domaine. ■